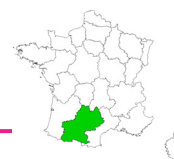


Agreste

Données

Midi-Pyrénées

Numéro 70 – janvier 2013



recensement
agricole
2010

Bovins viande, un élevage qui se professionnalise

Midi-Pyrénées est la quatrième région de France pour l'effectif de vaches nourrices et de broutards, après l'Auvergne, le Limousin et la Bourgogne. Entre 2000 et 2010, son cheptel allaitant a fortement chuté sauf dans les exploitations orientées élevage et viande. En 2010, une exploitation midi-pyrénéenne sur six est spécialisée dans la production de viande bovine. Moins nombreuses, mais aussi plus grandes, ces exploitations plébiscitent plus largement les formes sociétaires et la vente sous signe de qualité. Détenant plus d'une vache nourrice sur trois, le département de l'Aveyron domine largement la filière.

Orientation viande et élevage

Au nombre de 455 221 en 2010, les vaches nourrices sont réparties sur 14 563 exploitations situées principalement en Aveyron et dans le Piémont Pyrénéen. Elles représentent plus des trois quarts des vaches de la région et se retrouvent sur des exploitations orientées vers la production de viande bovine (65 %), la production d'herbivores-grandes cultures (10 %) ou dans des exploitations combinant bovins viande avec bovins lait ou ovins.

Les races Limousine et Blonde d'Aquitaine dominent largement le cheptel allaitant midi-pyrénéen, représentant les deux tiers des effectifs. Le tiers restant est constitué de races rustiques telles que l'Aubrac (13 %), la Mirandaise (4 %) ou encore la Gasconne (3 %). En complément des mesures agroenvironnementales de protection des races menacées, la Mirandaise bénéficie d'un programme national de conservation mis en place en 1981 à l'initiative de l'Institut de l'Élevage et mené en collaboration avec la Fédération Interdépartementale de la race Mirandaise (Gasconne aréolée), l'Établissement Départemental de l'Élevage (EDE) dans le Gers et l'UPRA¹ Gasconne. Ce programme de conservation est réalisé avec l'appui du Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional de Midi-Pyrénées.

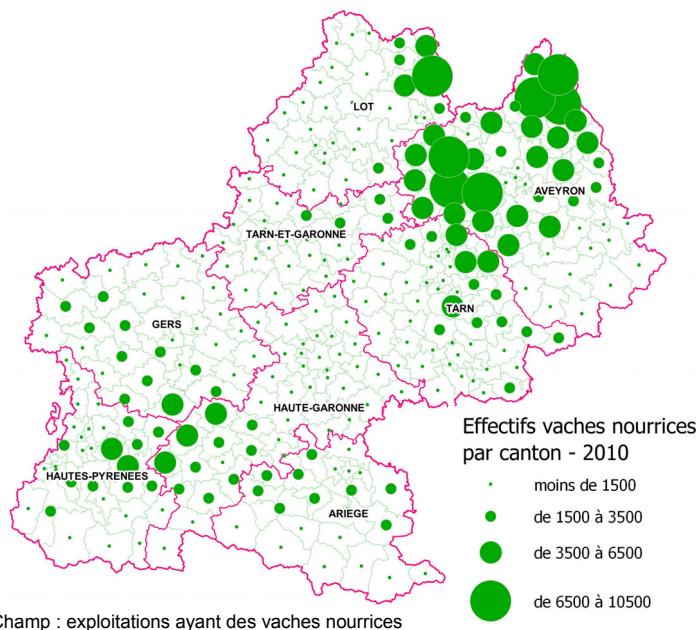
Des exploitations de plus en plus spécialisées

L'orientation bovins viande compte 7 976 exploitations, en baisse de 18 % depuis 2000. Elles représentent 17 % des exploitations de la région, en légère progression par rapport à 2000 (+ 1 point). C'est deux fois moins que les exploitations spécialisées en Grandes Cultures, mais tout autant que celles spécialisées en Ovins Caprins. Les exploitations spécialisées dans la production de viande bovine détiennent 19 % de la Surface Agricole Utilisée (SAU) et 90 % de la production brute standard (PBS) « bovins viande » de Midi-Pyrénées mais seulement 10 % de la PBS régionale totale.

Si leur nombre a diminué en 10 ans, leur effectif de vaches allaitantes s'est maintenu. En 2010, on compte en moyenne 37 vaches nourrices par exploitation spécialisée contre 30 en 2000.

Les unités de production ayant plus de 50 vaches nourrices représentent 28 %

L'Aveyron et le Piémont pyrénéen concentrent plus de 60 % des vaches nourrices de la région



1 : UPRA : unité nationale de sélection et de promotion de la race bovine



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

des exploitations spécialisées (21 % en 2000) et détiennent 56 % du cheptel allaitant recensé en 2010 contre 47 % en 2000.

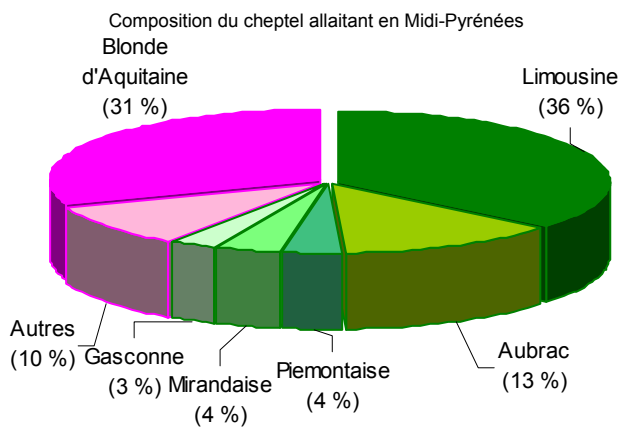
Même si leur part reste très faible, les grandes exploitations spécialisées dans la viande bovine ont connu un fort développement : +27 % en 10 ans, accroissant ainsi le rapport d'une grande exploitation pour 16 petites en 2000 à une pour 9 en 2010.

Des formes sociétaires en pleine expansion dans les grandes exploitations

Le corollaire de cet agrandissement est l'évolution des statuts juridiques au profit des formes sociétaires. C'est en Aveyron et dans le Tarn que les exploitations de type sociétaire sont le plus représentées, respectivement 23 % et 22 %. Dans le département des Hautes-Pyrénées en revanche, 95 % des exploitations spécialisées en viande bovine ont un statut individuel.

Par ailleurs, dimension de l'exploitation et choix du statut juridique sont fortement liés. Si les petites et moyennes exploitations plébiscitent largement le statut d'exploitation individuelle (respectivement 98 % et 74 %), les grandes exploitations sont majoritairement de forme sociétaire (72 %).

Les races rustiques dominent largement le cheptel



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La famille : pilier de la main d'œuvre

La principale force de travail des exploitations bovines viande est familiale. Constituée à 81 % de chefs d'exploitation et coexploitants, elle assure 95 % du travail. Entre 2000 et 2010, le nombre de vaches nourrices par équivalent temps plein ou Unité de Travail Annuel (UTA) est passé de 23 à 30 têtes. Dans les grandes exploitations, ce nombre est passé de 34 à 40 vaches. En 2010, 420 exploitations ont eu recours à un service de remplacement pour congés. La moitié d'entre elles sont des petites et moyen-

nes exploitations individuelles.

Des exploitations à l'avenir incertain

En 2010, les chefs ou coexploitants de plus de cinquante ans représentent 53 % des éleveurs bovins viande, contre 46 % en 2000. Le problème n'est pas tant le vieillissement des éleveurs que celui du renouvellement des générations. A ce titre, le dernier recensement agricole a mis

en exergue les incertitudes des agriculteurs quant à l'avenir de leur exploitation. La moitié des exploitations bovines viande sont concernées par la question de la succession. Parmi elles, 50 % ignorent s'il y aura un repreneur et 20 % pourraient disparaître faute de successeur. La situation varie d'un département à l'autre.

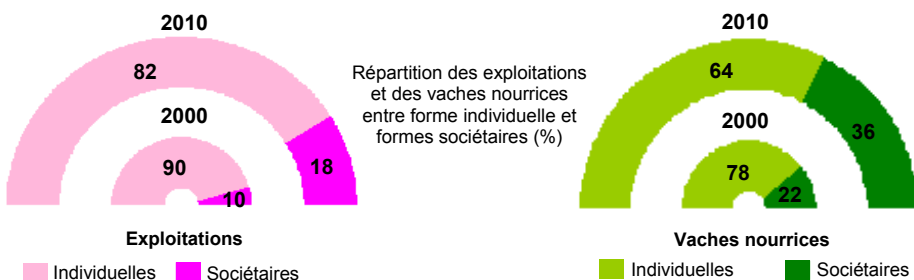
Une exploitation sur quatre produit sous signe de qualité

Parmi les organisations nationales de producteurs de la filière bovines viande, une sur sept se trouve en Midi-Pyrénées. De même, 10 % des abattoirs d'animaux de boucherie de France métropolitaine sont en Midi-Pyrénées mais ils ne réalisent que 6 % du tonnage de bovins abattus en France.

La viande bovine de Midi-Pyrénées bénéficie de signes de qualité reconnus par l'institut National de l'Origine et de Qualité. Quatre productions sous IGP concernent des éleveurs de la région : le Veau de l'Aveyron et du Ségala (Aveyron, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne), la Génisse fleur d'Aubrac (Aveyron), le Veau du Limousin (Lot) et le Bœuf de Bazas (Gers).

Nombre de productions de la région sont labellisées comme le bœuf fermier

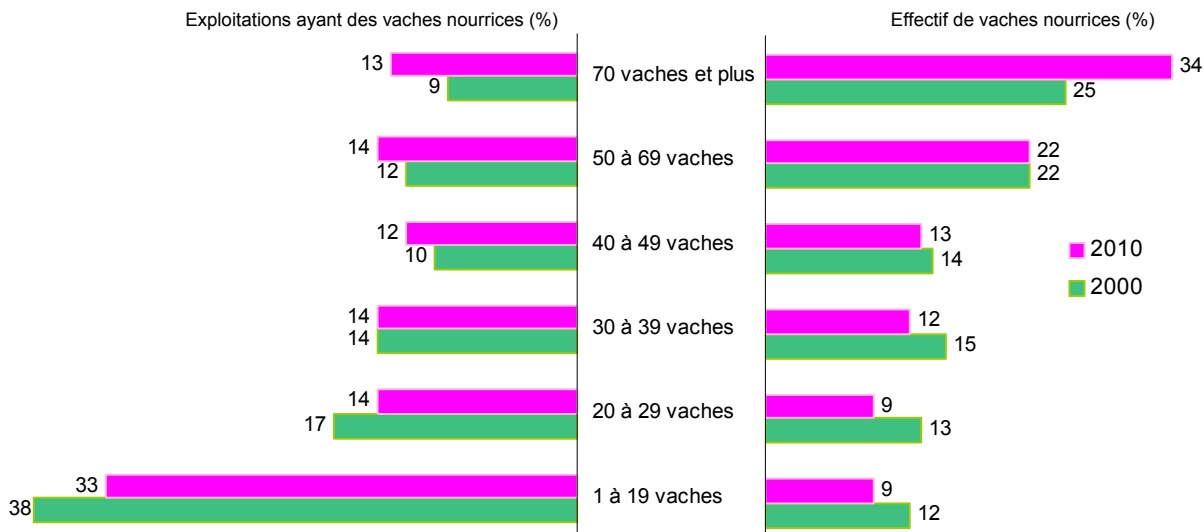
Progression des formes sociétaires entre 2000 et 2010



Champ : exploitations de l'orientation « bovins viande »

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Exploitations et troupeaux s'agrandissent



Champ : exploitations de l'orientation « bovins viande »

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

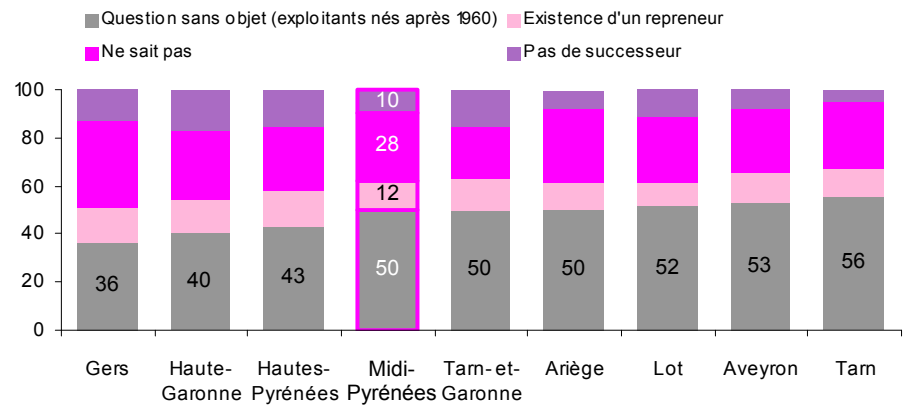
d'Aubrac ou le bœuf gascon, les veaux élevés au pis qui concernent aussi bien les zones de Piémont que les plaines (Veau sous la mère du Lauragais). Parmi les 7 976 exploitations spécialisées bovins viande, près de 26 % produisent sous signe de qualité, notamment sous Label, AOP ou IGP, l'Agriculture Biologique n'intéressant que 214 exploitations.

Une exploitation sur six commercialise en circuit court

Sur les 7 976 exploitations spécialisées dans la production de viande bovine, 1 323 utilisent des circuits courts pour commercialiser leurs produits. La vente directe en concerne 774 et la vente indirecte (vente au consommateur via un seul intermédiaire) 690. Les départements de l'Ariège et de l'Aveyron suivent la tendance régionale. La part d'exploitations commercialisant en circuit court via les commerces de détail dépasse les 50 % dans les Hautes-Pyrénées alors que les exploitations du Tarn privilégient les tournées à domicile.

Gers : deux exploitations sur trois concernées par la question de la succession

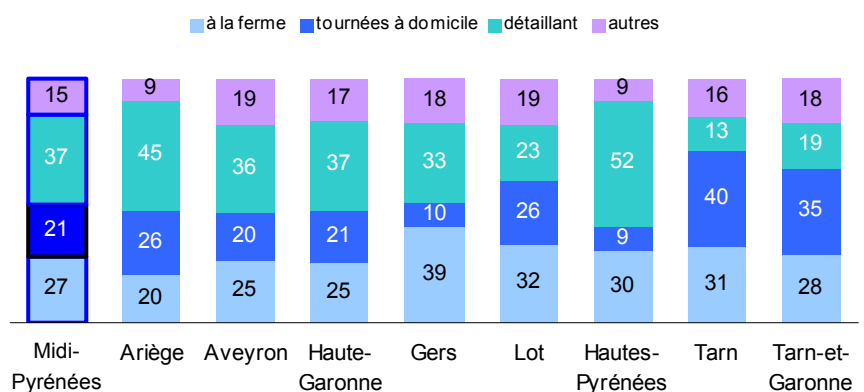
(Réponses aux questions relatives à la succession par département et moyenne régionale)



Champ : exploitations de l'orientation « bovins viande » Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Le commerce de détail privilégié par quatre départements de Midi-Pyrénées

(Part des différents types de vente par département et moyenne régionale)



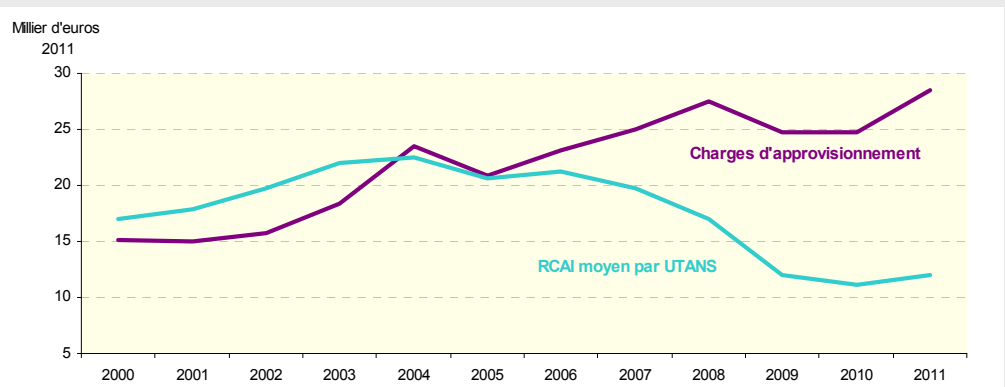
Champ : exploitations de l'orientation « bovins viande » utilisant les circuits courts de commercialisation

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Une filière qui connaît de nombreuses difficultés

La filière viande bovine est régulièrement confrontée à « des crises ». Sans avoir affecté de manière significative la consommation des ménages, l'épidémie de fièvre catarrhale ovine qui s'est propagée à partir de la mi-2006 a fortement pesé sur les mouvements d'animaux vivants. Dès 2007, le revenu des éleveurs bovins se dégrade franchement et l'écart avec les autres filières se creuse. Les sécheresses du printemps et de l'automne 2011 sont venues aggraver une situation déjà critique. La baisse des abattages de gros animaux, après la décapitalisation de 2011, s'est traduite par une raréfaction de l'offre entraînant des hausses de prix. En parallèle, l'évolution croissante du prix des céréales maintient la pression sur une filière qui a du mal à se structurer.

Filière bovins viande en Midi-Pyrénées : RCAI moyen par UTANS et charges d'approvisionnement



Champ : exploitations de l'orientation « bovins viande »

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture - RICA

RCAI : Résultat courant avant impôts
UTANS : Unité de travail annuel non salarié

Exploitations exportatrices de brou-tards

Parmi les 14 563 exploitations détentri-ces de vaches nourrices, 7 794 ont ex-porté près de 150 000 brou-tards entre le 1^{er} novembre 2010 et le 1^{er} novembre 2011.

Ces jeunes bovins de 6 à 18 mois desti-nés à l'engraissement et envoyés vers l'Italie, le Maghreb ou encore la Turquie, sont élevés essentiellement dans les exploitations aveyronnaises et lotoises.

Les trois quarts de ces animaux sont âgés de 6 à 12 mois et sept brou-tards sur dix sont des mâles.

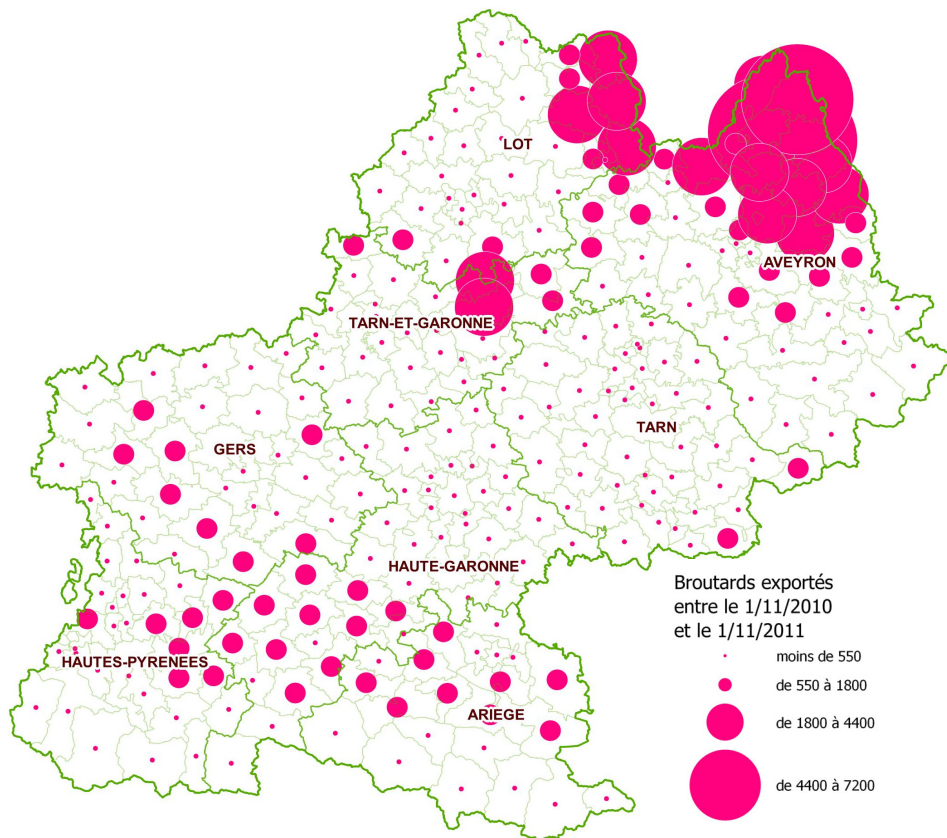
Les éleveurs de brou-tards détiennent les deux tiers des 455 221 vaches nourrices recensées en 2010. Leur troupeau de vaches allaitantes est généralement plus grand (38 têtes en moyenne contre 31 pour l'ensemble des éleveurs ayant des vaches nourrices).

Concentration géographique et disper-sion professionnelle

Pour l'export de brou-tards, le départe-ment de l'Aveyron regroupe, à lui seul, un tiers des éleveurs de Midi-Pyrénées et 43 % des brou-tards.

A la différence de la région Auvergne, où les élevages qui font du brou-tard sont majoritairement classés dans des orienta-tions à tendance bovine (les deux tiers en "bovins viande", 13 % en "bovins mixtes" et 7 % en "bovins lait" - *Agriste - Auvergne n°109 - avril 2012*), les exploitations midi-pyrénéennes sont plus diversifiées. 56 % d'entre elles sont spécialisées dans la production de viande bovine, 17 % en polyculture-élevage et 9 % en ovins-caprins.

Aveyron et Lot exportent la moitié des brou-tards de Midi-Pyrénées



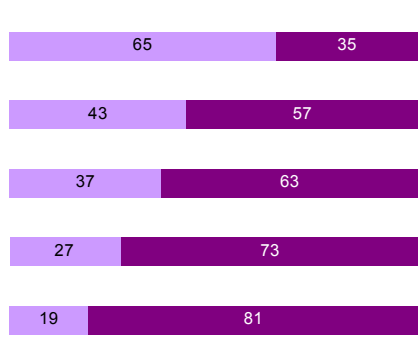
Grandes exploitations et petits trou-peaux

Les exploitations qui exportent plus de 40 brou-tards sont peu nombreuses (800, soit 10 % de l'ensemble) mais commer-cialisent près de la moitié des brou-tards

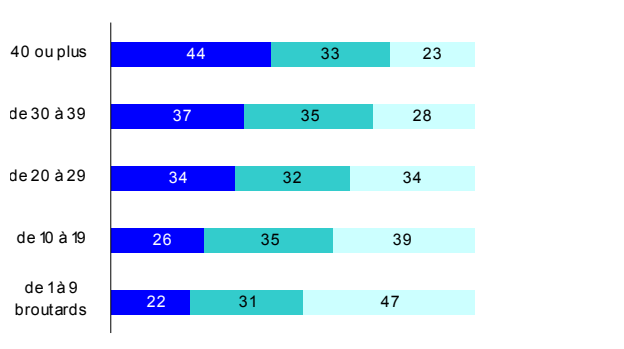
de Midi-Pyrénées vendus hors du terri-toire national. Quant à celles qui ex-portent moins de 10 brou-tards, elles repré-sentent une exploitation exportatrice sur deux.

Exploitations individuelles et chefs quadragénaires dominant

Part du nombre d'exploitations selon la forme juridique (%)



Part du nombre d'exploitations selon l'âge du chef (%)



Champ : exploitations exportatrices de brou-tards

Sources : BDNI - Agreste - Recensement agricole 2010



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Cité administrative - Bât. E
Bd Armand Duportal
31074 TOULOUSE cédex
Mél : donnees-agreste.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel SALLENAVE
Directrice de la publication : Paula FERNANDES
Rédacteur en chef : Dominique AYMARD
Rédaction : Samantha VIGNEAU
Composition : Dany GAYRAUD
Impression : SSP Toulouse
Dépôt légal : à parution ISSN n° 1958-1475